

Bonjour à tous

Nous présentons un atelier lors du prochain congrès de l'AFSP à Lyon en septembre 2005 sur « Le politique et le financement des politiques publiques ».

A ce titre, vous trouverez ci-après un appel à contributions pour des doctorant(e)s et chercheur(e)s qui travailleraient directement sur ces sujets ou disposeraient de matériaux empiriques mobilisables à cette occasion.

Organisé dans l'immédiat autour de l'atelier de septembre 2005, cet appel vise aussi, plus largement, à recenser les recherches existantes sur les axes du sujet et les personnes intéressées, qu'elles veuillent proposer une intervention dans l'atelier ou signaler leur recherche en cours sur ce thème pour une participation ultérieure. Notre idée est de constituer un petit groupe de personnes susceptibles de participer à un projet éditorial commun, faisant suite à l'atelier.

Nous vous invitons donc à nous contacter avant fin décembre 2004. Pour une contribution à l'atelier, une présentation d'une à deux pages sera nécessaire.

Cordialement.

Philippe Bezes (bezès@hotmail.com) et Alexandre Siné (MAIL).

Atelier : « LE POLITIQUE ET LE FINANCEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES »

8^{ème} Congrès de l'AFSP du 14 au 16 septembre 2005 à Lyon

Organisateurs : Philippe Bezes (Chargé de recherche au CNRS, CERSA) et Alexandre Siné (docteur en science politique, GAPP)

Curieusement, la dimension budgétaire et financière de l'action publique a été peu mobilisée dans le champ de la science politique française mais également dans les travaux internationaux alors que de nombreux indices soulignent qu'elle occupe une importance extrême dans les enjeux de gouvernement.

Cet atelier souhaite montrer le bénéfice qu'il peut y avoir à s'intéresser, au cœur des politiques publiques, aux « questions d'argent » et aux relations qu'elles entretiennent avec les enjeux de pouvoir. Il propose de réfléchir aux mécanismes constitutifs et aux enjeux politiques des activités de financement des politiques publiques. Il s'agit d'éclairer les influences des questions financières sur le politique et de saisir, réciproquement, le rôle du politique au sens large dans l'allocation des ressources. Le pari proposé est que l'étude de la dimension économique et budgétaire de l'action publique et de l'allocation des ressources au sein des collectivités permettrait de renouveler la lecture du politique.

Plusieurs questions alimenteront les réflexions de cet atelier en faisant jouer les relations réciproques entre le politique et le financement des politiques publiques. En quoi les financements des politiques publiques organisent-ils la répartition des pouvoirs ? Dans quelle mesure la question du financement détermine-t-elle le contenu des politiques publiques ?

Quels effets l'allocation des moyens a-t-elle sur la légitimité des gouvernants et sur les valeurs en concurrence dans l'arène politique ? Comment l'allocation des moyens budgétaires contribue-t-elle à la régulation de l'appareil d'Etat et des politiques publiques ? Réciproquement, de quelles marges de manœuvre dispose le politique face à la contrainte financière ? En quoi le politique influence-t-il les modes de financement des programmes publics et la répartition des crédits ?

Ces questions peuvent se poser et trouver des réponses variées dans chaque politique sectorielle. Trois axes proposent d'approfondir le thème général de l'atelier et d'organiser les contributions.

a/ Les enjeux et les choix financiers dans les politiques publiques : indicateurs déterminants des modes d'action de l'Etat et des relations entre leurs acteurs

Moyens nouveaux, redéploiements, ressources affectées, débudgétisation, endettement, dépenses fiscales, contractualisation, partenariat public-privé ou simple effet d'annonce non financé, la mobilisation des ressources financières, et les arbitrages budgétaires qui les sous-tendent sont souvent essentiels dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Elles constituent à la fois un déterminant des choix de modes d'action de l'Etat et du contenu d'une politique et un indicateur des relations entre les acteurs d'une politique publique. Ce premier axe cherchera à montrer en quoi les modalités de financement d'une politique publique - identité du financeur, structure de financement (direct ou indirect, mono ou co-financement), nature et répartition des ressources et des charges - renseignent sur les relations de pouvoirs entre les acteurs ou entre les réseaux d'acteurs, sur la nature des contraintes qui pèsent sur eux et sur la distribution de pouvoir qui résulte de l'allocation et de la maîtrise de ressources rares. On pourra également s'intéresser à l'outil fiscal qui est de plus en plus souvent utilisé soit pour sanctionner, soit pour inciter.

b/ Les influences réciproques entre le politique et le financement des politiques publiques

Les enjeux financiers ont des répercussions politiques importantes et, réciproquement, le politique au sens large influence les choix et arbitrages financiers. Ce deuxième axe cherche à appréhender ces influences réciproques.

D'un côté, il s'agit de saisir les effets et conséquences politiques des choix financiers. Dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, le poids de la contrainte financière, les aléas de gestion et la régulation budgétaire sont des éléments clés pour comprendre les marges de manœuvre dont bénéficient les acteurs publics et les décisions qu'ils prennent. Comment les contraintes financières sont-elles appréhendées, conciliées ou contournées par les acteurs politiques ? *A contrario*, en quoi un arbitrage budgétaire favorable à un secteur ou un programme crée-t-il des ressources et des effets politiques importants (renforcement du poids des ministres concernés, signal politique, rémunération d'une clientèle électorale, accomplissement d'une promesse électorale, etc.) ? Par ailleurs, existe-t-il des financements qui seraient prétexte à la constitution d'une politique publique ?

D'un autre côté, il s'agit d'analyser les effets structurants du politique sur les choix et les enjeux financiers. On peut s'interroger ici sur la manière dont l'exercice du pouvoir politique et ses caractéristiques (nouvelle majorité, changement idéologique, dépendance à l'égard de coalition de soutiens, etc.) influencent, orientent et/ou limitent les engagements

financiers et budgétaires dans les différentes politiques publiques. Les marges de manœuvre financières sont-elles sujettes aux variations politico-électorales ? Les configurations partisanes favorisent-elles ou, au contraire, découragent-elles l'utilisation de certains instruments financiers (impôt négatif, partenariats public-privé, endettement, augmentation ou diminution des prélèvements obligatoires, etc.) ou les choix budgétaires (privatisations, recours au déficit, etc.) ?

c/ Les politiques « constitutives » et transversales de financement de l'action publique

Le troisième axe couvre les politiques constitutives et transversales à travers lesquelles, pour l'Etat et pour une collectivité publique, sont levées et allouées les ressources mais aussi gérées les dépenses. Il s'agit ici de s'interroger politiquement sur les grandes politiques d'allocation des ressources économiques (politiques économiques, budgétaires et fiscales) qui forment la colonne vertébrale de toutes les autres. Des analyses de la fabrication des politiques économiques et financières pourraient permettre d'explicitier ou de contester les phénomènes de convergence (ou de « pensée unique ») des programmes adoptés par les gouvernements de gauche et de droite. De même, des études sur la récente loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et sa mise en œuvre progressive permettraient d'examiner les effets d'une présentation du budget par politiques publiques (programmes) et de l'intégration de la mesure de la performance dans le débat budgétaire sur les relations entre le budgétaire et le politique.

Programme en cours d'élaboration

- ✓ Patrick Le Lidec (chargé de recherche CNRS, CERSA) : « De l'autonomie fiscale à l'autonomie financière des collectivités locales : les contraintes budgétaires dans la négociation de l'acte II de la décentralisation ».
- ✓ Bastien Ironnelle (docteur en science politique, post-doc, IEP de Paris) : « Les enjeux de financement des politiques de défense ».